

# Clisthène

---

*Matin Jour 1 : Historique / Projet / Institution par Pierre-Jean Marty*

## Historique

Deux anciens formateurs « prévention violence » au collège du Grand APrc de Bordeaux ont l'idée de faire un collège qui réponde aux problématiques de la violence en milieu scolaire : prévention du décrochage, motivation, faire faire sens à l'institution...

Parmi eux, Jean François Boulagnon, qui a auparavant travaillé au dispositif D.E.C.L.I.C, envoie un projet au ministère de l'Education Nationale. Ce projet a comme objectifs :

Partir d'un établissement existant

Susciter l'intérêt des élèves

Prévenir la violence

Travailler la citoyenneté

Le projet reçoit un avis favorable du ministère, mais ce dernier souhaite que le projet soit approfondi.

Au plan académique, le recteur de l'époque, M. Boissinot, aujourd'hui à Versailles, est d'accord. Le moment paraît opportun pour demander son avis à l'inspection académique, qui face aux décisions du ministère et du rectorat, approuve également le projet.

Reste à trouver un établissement de rattachement, en effet, le futur collège expérimental doit être rattaché à une structure.

Le conseil général de la Gironde voulait, pour la réussite du projet, aller vite, et a attribué une enveloppe globale au collège pour le démarrage. Le principal du collège du Grand Parc reste l'ordonnateur financier, le collège Clisthène a toute liberté sur le reste, y compris le recrutement des profs. Le ministère dote la structure de huit postes de profs, un CPE, un adjoint et un principal. Il y a quatre classes.

Aujourd'hui avec la loi sur l'expérimentation (art 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005), il faudrait pour créer un établissement expérimental avoir le feu vert du recteur. M. Marois, pour Créteil, n'y paraît pas favorable. De plus, la succession de plus en plus rapide des recteurs participe à l'oubli de l'histoire des établissements. Dans le cas de Clisthène, les services rectoraux ont ainsi attaqué peu à peu la convention de départ liant Clisthène à ses autorités de tutelle. C'est pour cette raison que Clisthène demande aujourd'hui une contractualisation.

## Le projet

L'essentiel du projet de Clithène se résume par un travail accru auprès des élèves, de leurs parents, retrouver du plaisir à être à l'école. Aujourd'hui Clithène a 10 ans.

### La question du recrutement

Le premier recrutement s'est fait par le biais des postes à profil PEP4. Une liste a été constituée par les membres de l'équipe du projet et approuvée par le recteur. L'équipe, méfiante quant à d'éventuels parachutages de l'inspection (ce qui de fait est arrivé et de fait s'est très mal passé), a d'abord invité les profs intéressés, pour éviter des écarts trop grands entre représentation de Clithène et réalité. Les profs sont ensuite détachés un an pour confirmer leur désir d'entrer dans l'équipe. C'est à ce terme que la titularisation a lieu. Les apports de chaque nouveau (cinq anciens sur les huit d'origine sont toujours en poste) peuvent parfois obliger le reste de l'équipe à remanier profondément le projet.

## La journée type

Arrivée des élèves à 8H30. Temps d'accueil jusqu'à 9H15. Pendant cette période, qui fait référence au « Sas anxiolytique » d'Hubert Montagné. C'est un temps libre d'adaptation au climat scolaire. Les élèves signalent d'abord leur présence sur un tableau de pointage sous la surveillance d'un professeur. Puis dans la cour ou dans les salles, les élèves ont l'occasion d'échanger entre eux ou avec les professeurs, de prendre un petit-déjeuner, de jouer., d'aller au CDI. Des groupes tournants d'élèves sont désignés et évalués pour l'organisation du petit déjeuner et des dispositifs collectifs.

En ce moment, Clithène travaille sur une auto-évaluation (le « Pilotage par résultats»). Il faut dans ce cas penser à aller chercher des gens à l'extérieur pour réfléchir avec du recul sur les dispositifs à mettre en place.

### **9H00 Cours disciplinaire**

Tous les matins sont consacrés à des cours disciplinaires (français, histoires-géographie, mathématiques, langues, sciences). Ils sont plutôt magistraux. Il y a 2 cours 9H00-10H40 et 11H00-12H30. Pour les langues, ces plages sont divisées en deux moments de 45 minutes chacun en groupe.

Cette organisation s'inspire des travaux de François Testu. D'autres collèges ont choisi ce type d'aménagement du temps scolaire : le CLG Pierre Bayle de Pamiers (Ariège), Léo Desavre de Champdeniers (Deux-Sèvres).

Les études indiquent que la capacité de concentration d'un collégien est de 5 à 6 heures par jour. Elle est de 30 minutes pour une heure. C'est dans cette optique que l'équipe de Clithène a choisi de proposer 2 voire 3 temps différents au sein de chaque cours.

### **14H-16H Atelier**

Objectif : éviter le saupoudrage des matières à faible volume horaire (arts plastiques, musique). Travail en projet, par groupe. Un groupe par semestre (ex : Groupe 1 trimestre 1 Arts plastiques, trimestre 2 musique) Certains ateliers sont obligatoires : Technologie, arts plastiques, musique, EPS, tandis que d'autres sont optionnels au sens où seule la présence est obligatoire, pas le contenu : recyclage, éducation aux médias...

### **16H20-17H30**

Lundi et jeudi : travail personnel avec un tuteur. L'élève n'est plus en classe mais en groupe de tutorat (groupe de 12 élèves, 3 de chaque niveau). Objectif : assurer le suivi, l'accompagnement de l'élève. Il y a un référent adulte par groupe : le tuteur. Il n'y a plus de professeurs principaux. Le rôle du CPE est de coordonner les tuteurs.

Les temps particuliers :

### **Le temps de bilan**

Vendredi de 11H20 à 12H30. Dispense des infos pour la semaine à venir. Un tour de table, un débat. C'est un genre de « conseil » (au sens de la pédagogie institutionnelle) où les plus grands peuvent être amenés à animer la parole. Fonctionne par groupe de tutorat. Objectif : sert à prévenir la violence. (cf. Debarbieux).

### **Temps choisi**

Le vendredi de 9H à 11H. Possibilités de travail par compétences : prononcer l'espagnol, trigonométrie etc. C'est « faire des gammes », s'entraîner. Le travail par compétences se fait aussi pendant les cours, 2H toutes les 4 semaines.

### **Temps de projet interdisciplinaire**

Le lundi après-midi et le jeudi matin, les professeurs le réservent à l'avance.

### **Temps de concertation**

Le mardi de 16H20 à 18H20. Moment obligatoire pour les enseignants. Les élèves sont partis. On parle des élèves à problèmes, on planifie. Il y a un timing, un ordre du jour, un maître de la parole. On cale les projets, les examens blancs etc. Tout est minuté. Il faut absolument prendre des décisions. C'est collégial. La direction a pour rôle de veiller à la mise en œuvre des décisions collectives.

Le poisson pilote :

Un élève missionné vient chercher un adulte quand un élève pose problème. L'adulte s'assoit à côté de l'élève pour le reste du cours. Un planning de permanence permet de maintenir un poisson pilote en alerte en permanence.

## Le secteur et le recrutement des élèves

Le quartier a connu une ghettoïsation. Les CSP+ évitent le secteur. Le projet Clithène cherchait un secteur mixte. Le recrutement de l'établissement se fait à 90% sur secteur et à 10% en dehors. Avec le rapprochement du CLG du Grand Parc, les CSP+ attirées par Clithène ont re-disparu. Objectif visé aujourd'hui : faire 50-50 entre CSP- et +.

Quelques règles :

- on évite ceux qui contournent leur secteur
- on prend des élèves favorisés adhérant au projet
- la liaison CM2/6<sup>e</sup> permet de familiariser les futurs élèves (cf Nathalie Mons sur site de l'ESEN. Lire « Les nouvelles politiques éducatives »).

Le décroisement inter-niveau est la solution trouvée par Clithène pour adosser Socle commun et politique du Collège Unique.

---

## L'interdisciplinarité

C'est soit un « projet », soit une « semaine » organisé autour d'une thématique commune. Trois objectifs : développer des compétences, décroisonner les matières, donner du sens aux enseignements. Il y a à peu près 15 projets par an, impliquant 3 matières maximum. 2X2 heures dans la semaine (lundi après midi et jeudi matin).

### Projets interdisciplinaires

Déroulement : sur des feuilles A3, on fait la synthèse de ce qu'on apprend pour un niveau et une matière, en cherchant des convergences possibles avec d'autres matières.

Rédaction d'une fiche de projet interdisciplinaire qui reprenne les modalités, la production, l'évaluation. Au dos de la feuille est indiqué le phasage, c'est à dire l'intervention successive des différentes disciplines qui interviennent dans le projet. Le phasage est réussi quand on ne peut retirer une discipline sans détruire le reste de l'édifice.

Ex : *C'est à boire qu'il nous faut*, Projet interdisciplinaire Arts plastiques / Physique

On veut faire inventer une boisson aux élèves. On sort des exemples de bouteilles, on cherche une cible. Que raconte la bouteille ? On fait une grille pour élaborer les critères d'une boisson. Les groupes doivent faire de même . Le packaging est vu en arts plastiques, la composition en physique (mélange homogène, proportionnalité). On définit pour rédiger un compte-rendu scientifique. On décore les bouteilles et on crée un argumentaire. Un concours de boisson est enfin organisé.

### Les semaines interdisciplinaires (SID) :

Il y en a deux par trimestre, soit 6 par an , dont une se fait sous la forme d'un voyage scolaire (ex : Florence, histoire de l'art). Chaque professeur intervient sur 2 semaines par an maximum. C'est un travail sur une thématique (ex : les mythes).

Après avoir défini une problématique, les différents apports disciplinaires permettent de soutenir une production devant un jury (ex : écrire un mythe et le jouer). Ce sont des groupes interniveaux.

Les outils de phasage :

- à semaine moins 4 : les organisateurs ont une problématique
- à S-3 : collecte des fiches d'intervention des profs.
- à S-2 : on ébauche les emplois de temps, on pense à constituer les groupes d'élèves.
- à S-1 : on arrête des emplois du temps
- on donne les consignes aux tuteurs pour préparer les restitutions.

## Les services des enseignants

Le principe national : 18 heures de cours pour 18 heures de préparation, soit 36 heures de travail 36 semaines par an.

Le principe Clithène ; on garde une heure de cours + une heure de préparation, mais on considère que le travail éducatif est un préalable au travail pédagogique.

13 heures de cours + 13 de préparation, soit 26 heures, auxquelles on rajoute :

- 2 heures de réunion hebdomadaire
  - 4H30 de tutorat
  - 1 heure de temps d'accueil
  - 30 minutes de remplacement
- 

*Matin jour 2 : travailler par compétences avec Vincent Guédé*

## Le devenir des élèves de Clithène

Ils sont pendant 4 ans dans un système complètement différent du système classique. Dans le système Decroly, les niveaux sont mélangés (ils peuvent être en 6<sup>e</sup> en math et 4<sup>e</sup> en français). Là, ils sont au même niveau pendant toute une année.

Le taux de redoublement en seconde est la moitié de celui observé pour la moyenne académique, mais les élèves ont plus de mal en début d'année. Ils sont néanmoins plus autonomes, ont une meilleure aisance pour l'expression orale, ils savent travailler en groupe. Il n'y a pas de redoublement à Clithène.

## L'emploi du temps

Les différences avec le primaire ont été réduites pour faciliter l'intégration. Il y a 60 projets par an, pas plus de 2 en cours pour une même classe.

Côté prof : les emplois du temps sont pensés pour les élèves. Il n'y a pas de trous, pas de perm. En cas d'absence on permute. Ça laisse une demie-journée de liberté par semaine pour chaque prof. Avec ce dispositif, les heures de cours réelles à Clithène sont supérieures à celles des autres collèges de l'Académie. Les profs font maximum 6 heures de projet par semaine.

## La co-animation

C'est un système coûteux en heures. On l'utilise le moins possible, c'est à

dire seulement pour le début des semaines interdisciplinaires (SID) ou pour les restitutions.

## Les parents

On leur laisse toute leur place mais rien que leur place :

- ils peuvent venir aider au petit déjeuner
- ils peuvent venir faire des pôles (lecture, danse...) sur la demie-heure du temps d'accueil
- ou sur les temps d'atelier (parfois 10 semaines de rang)

Le tuteur, sorte de médecin référent, organise ces relations : les parents passent par le tuteur pour communiquer avec d'autres profs. Il fait l'orientation. Il n'a pas de rétribution, mais c'est compté dans son service (5H30 : 3H30 de présence + 2H de remise de bulletin avec les élèves)(les 5H30 font partie des 13 heures de présence éducative).

## Le conseil de classe

L'élève fait le bilan de son trimestre.

Le délégué 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> si élève en 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> ou l'inverse, fait le bilan de l'aide au travail.

Le délégué de classe fait le bilan sur la situation de l'élève dans la classe.

Le tuteur fait son bilan.

On fait le bilan du bulletin, puis chaque prof intervient sur l'axe bilan>conseils. Les conseils sont obligatoires.

2 ou 3 conseils sont notés dans le contrat signé par l'élève pour le trimestre suivant. Les conseils sont évaluables (ex : interviens au moins trois fois dans chaque cours de langue).

Le bilan est rédigé en 3 parties :

- travail
- comportement
- efforts proposés

Tous les élèves seront délégués au cours de leur scolarité à Clithène.

## Le bulletin

En 2 pages :

Page 1 : double bilan, selon l'élève et selon l'adulte. 10 compétences de travail. 10 compétences de conduite sociale.

Page 2 : évaluation des compétences transversales par matières. L'idée est d'éviter les moyennes pondérées pour ne pas juxtaposer des acquis hétérogènes. On cherche à éviter une synthèse totalisante. Mais cette démarche peut tendre à un certain technicisme qui n'est pas non plus souhaitable. Une présentation en tableau est réalisée : elle permet de lire soit en lignes, soit en colonnes et de voir si l'élève doit améliorer certaines compétences ou mieux travailler dans une matière.

---

*Après-midi, jour 2 : Travailler par compétences, par Vincent Guédé*

## Les compétences

Il n'y a pas de définition consensuelle des compétences :

- Ensemble de savoirs, de savoirs faire, de savoir être...
- ... qui permet de sélectionner à bon escient des ressources (internes ou externes)...
- ... dans le but de résoudre une situation complexe et parfois inédite.

Il faut une dizaine de compétences au maximum, donc on est loin du livret



de compétences du socle commun. On met des intitulés en face des évaluations, c'est la formalisation.

Dans le LPC, il y a :

- des compétences
- des domaines
- des items

Les écueils :

- le reproche politique : les compétences viennent du monde de l'entreprise, on est dans une démarche libérale et utilitaire.
- On réduit l'élève à ses compétences
- On segmente les compétences, il n'y a plus de sens global
- C'est une usine à gaz
- On tombe dans l'évaluationnisme
- On tombe dans la certificationnisme, la validationnisme
- On ne fait rien des compétences

Créer une grille de compétences ?

Il vaut mieux s'appuyer sur le LPC, puisqu'il faut le valider à la fin de la classe de 3<sup>e</sup>. Pour la validation, il faut entre 1 et 3 personnes.

Pour créer une compétence :

- on ne la met que si on estime que cette compétence doit être impérativement acquise. Une compétence sur laquelle on peut ne pas insister n'en vaut pas la peine.
- Il faut qu'elle soit répétée.

Pour une discipline à une heure, 5 compétences c'est déjà très bien. Dans l'idéal, on peut garder les compétences toutes les années, donc on décline les niveaux d'exigence sur les items. (Pour les ceintures, voir Dominique Natanson).

L'évaluation :

Il faut 3 niveaux, maximum 4. Il faut être dans un groupe de besoin et pas de niveau. Pour un exercice mono-compétence :

- s'il est absolument faux > rouge
- dès que quelque chose est juste > orange
- niveau raisonnable > vert clair
- parfaitement juste > vert

Pendant une évaluation, limiter à 3 (grand maximum) le nombre de compétences évaluées.